departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Convocation du Conseil Municipal:

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 29 mai 2001

SEANCE DU 28 mai 2001

cheminement an 2000 - coulée verte - emploi de charges de mission pour une durée déterminée - prolongation

[Annexe]

Président :

Votants: 45

le 16 mai 2001

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers:

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.

Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.

M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés:

DELIBERATION D2012032001

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 2001

Direction Ressources Humaines

cheminement an 2000 - coulée verte - emploi de charges de mission pour une durée déterminée - prolongation

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Le projet "Cheminement An 2000" est progressivement mis en oeuvre. Pour autant, le nombre des parcelles à acquérir reste important.

Il est nécessaire de prolonger d'un an la collaboration des deux agents contractuels affectés à la direction Urbanisme/ Affaires immobilières et recrutés sur les emplois créés par la délibération du 29 mars 1999 et prolongés d'un an par délibération en date du 29 mai 2000, rémunérés sur le 10e échelon de la grille de rédacteur.

Les crédits seront inscrits au budget 2001.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la prolongation pour 1 an des contrats sur lesquels ont été recrutés les deux agents susvisés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Luc DELAGARDE

Ordre du jour